



« CALIFE » A LA PLACE DU « CALIFE »

Monsieur l'officier du service des agents,

à la lecture de votre mail daté du 27/06/23 adressé entre autre à notre Secrétaire Local ainsi qu' à 2 membres du bureau **Force Ouvrière Justice**, nous prenons acte de votre décision unilatérale d' exclure notre organisation syndicale du dialogue social au sein de la MA Brest.

Votre décision fait suite à notre entrevue au cours de laquelle 2 membres de notre organisation sont venus en toute transparence vous exposer le positionnement du bureau local de situation personnelle à transiger d'ici peu.

Cette démarche faisait écho à vos attaques gratuites et infondées sur notre capacité à aborder les sujets primordiaux selon vous.

RASSUREZ-VOUS !

Ces sujets ont bien été abordé avec la direction notamment lors de la visite de notre délégation régionale sur l'établissement.

Les situations individuelles n'ont pas vocation à être évoqué dans un communiqué syndical.

Lors de cet entretien informel, nous nous sommes rejoints sur un point.

La situation RH devient critique et les marges de manœuvre se réduisent comme une peau de chagrin.

Pour autant, le bureau local **Force Ouvrière Justice** vous a indiqué que les agents souhaitent le maintien des nuits à 9 +1QF.

Êtes-vous sourd à la colère qui gronde parmi le personnel ?

Votre réponse a été claire et peu sujette à interprétation : vous comptez bien imposer l'utilisation du service de nuit à 8 Agents. (Un second service avec l'intégration du QF aux rondes serait envisagé).

Comme vous êtes amateur de définition voici celle du mot imposer :

Obliger quelqu'un à faire ou à subir telle action en se soumettant à un ordre, à un règlement.

Vous n'êtes pas sans connaître la situation RH de notre administration. A moins de connaître les intentions de notre administration pour les prochaines commissions de mutation quant au nombre de postes alloués à la MA Brest, **comment pouvez-vous certifier que cette situation ne va pas perdurer dans le temps ?**

Combien de situations provisoires sont devenues pérennes sur la MA de Brest par manque d'effectifs?

Vous nous avez indiqué que vous vous inscriviez dans une démarche RH et non sécuritaire (position revendiquée par notre organisation).

Certes le curseur comme votre ancien mentor Directeur Interrégional a pu vous l'indiqué doit être placé correctement entre RH, sécurité, risques psychosociaux.

Sachez Monsieur l'Officier du SDA que certains Chefs d'établissement de notre Direction Interrégionale ont fait le choix de ne pas dégrader le SDN !

Tout est question d'interprétation !!!

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** prend acte de votre décision unilatérale :

De rompre le dialogue social avec notre organisation syndicale et de ne communiquer avec les représentants du personnel **Force Ouvrière Justice** sur les RH que dans le cadre du CSA.

De votre volonté de diviser les agents en mettant notre organisation sur la touche.

Auriez-vous des comptes à régler ?

Avez-vous conscience des difficultés dans lesquelles vous allez mettre les agents en passant de 9 à 8 agents ?

Pour le bureau Local **Force Ouvrière Justice** le maintien à 9 agents est non négociable.

Face à l'absence de concertation avec les OS, le bureau local **Force Ouvrière Justice** se doit de vous rappeler que le mode dégradé est illégal depuis 2018 !!!

La sécurité des agents ne peut être sacrifiée sur le « **TOTEM** » des heures supplémentaires.

Pour le bureau Local **Force Ouvrière Justice**, il est impératif que l'établissement reçoive des renforts conséquents lors des prochaines commissions de mutation afin de limiter les rappels et combler les vacances de postes.

Monsieur l'officier du SDA, le bureau local **Force Ouvrière Justice** vous rappelle que toute modification du service de nuit doit faire l'objet d'un vote en CSA.

Il va falloir vous habituer !

Les représentants Locaux et Régionaux **Force Ouvrière justice** comptent bien œuvrer pour l'intérêt des personnels.

Pour l'heure le bureau local FO vous invite à revoir votre copie et à arrêter la planification systématique à 8 agents et de rester à votre place d'Officier !

QUOIQUE VOUS EN PENSIEZ NOUS COMPRENONS PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET NOUS SAVONS ÉGALEMENT LIRE ENTRE LES LIGNES !

Le bureau local **FO** le 29 Juin 2023

